



DATE DE PUBLICATION : 18 mai 2026

Le directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de la Meurthe-et-Moselle au responsable du CTPE de Nancy

Vu la délégation de signature donnée par M. Laurent SAHUQUET, directeur régional de la région Grand Est, le 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe MAUREL, directeur de la succursale de Nancy, et de M. Olivier MEYNADIER, son adjoint, délégation est donnée à M. Johann MAUFFREY, responsable du CTPE de la succursale de Nancy et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Mireille CUNY, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du CTPE de la succursale de Nancy.

M. Johann MAUFFREY reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises des départements constitutifs de la ZRE Lorraine-Nancy (Meurthe-et-Moselle et Vosges) selon la grille de délégation en vigueur au sein de la ZRE, à l'exception des groupes relevant de la direction régionale.

Fait à Nancy, le 18 mai 2026

Christophe MAUREL